



# Point. commun

Vivre  
Innover  
Aimer

DE MAI À AOÛT  
2025

Le journal d'information de votre Communauté d'agglomération



**DES DÉCHETS  
À LA TERRE FERTILE**

# H<sub>2</sub>O

## l'Odyssée de l'eau

**EXPOSITION  
TEMPORAIRE**  
DU 14 JUIN AU  
2 NOVEMBRE  
2025



**ADULTES ET  
ENFANTS**  
à PARTIR  
DE 7 ANS

**MUSÉE  
CLAUDE BERNARD**  
Tél 04 74 67 51 44

414 route du Musée · 69640 SAINT-JULIEN  
f @ museeclaudebernard  
[www.agglo-villefranche.fr](http://www.agglo-villefranche.fr)

ERIC MARTIN ILLUSTRATION

# 3

## Questions à Pascal Ronzière

Président de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône



### “Collecte, tri et valorisation des déchets : nous avons tous un rôle à jouer”

#### Ce nouveau numéro de « Point commun » consacre son dossier aux déchets. Pourquoi ce choix ?

Parce que c'est un sujet concret qui nous concerne tous. La gestion des déchets des particuliers fait partie de nos missions. En début d'année, nous avons annoncé une série de nouvelles mesures pour réduire la production de déchets, améliorer encore leur collecte, développer leur tri et favoriser leur valorisation. C'est le moment d'informer et d'encourager chacun à s'engager. Nous avons tous un rôle à jouer si nous voulons atteindre notre objectif de -50 kilos de déchets par habitant d'ici 2031, pour faire des économies et protéger notre environnement.

#### Justement, quelles actions concrètes allez-vous mettre en œuvre ?

Nous proposons cinq avancées importantes en 2025. Le déploiement des bornes d'apport volontaire des déchets alimentaires se poursuivra avec, au total, 120 bornes. Les dispositifs de compostage des déchets sont étendus avec 4 nouveaux sites de compostage partagé. Les collectes seront réorganisées et harmonisées afin de prendre en compte l'augmentation des déchets d'emballages triés dans les poubelles jaunes, et la diminution en parallèle de

la quantité d'ordures ménagères. Un contrôle d'accès sera mis en place à la déchèterie de l'Ave Maria pour réserver ce service aux habitants de l'agglomération. Enfin, un service de ramassage des encombrants va être mis en place pour les personnes dans l'incapacité de se rendre à la déchèterie, en particulier les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées qui ne peuvent plus se déplacer en voiture.

#### Où en est la seconde déchèterie ?

C'est une priorité inscrite dans le plan de mandat. Tout le monde veut une déchèterie car elle apporte un vrai service aux habitants, mais de préférence très loin de chez soi ! Des propositions de site ont été faites mais se sont heurtées à des oppositions. Il est normal que chacun se pose des questions. Nous avons donc repris le sujet sur de nouvelles bases, en analysant plus finement les besoins. Par exemple, 25 % des déchets apportés sont des déchets verts. Leur traitement sur une plateforme dédiée permettrait de désengorger la déchèterie en passe d'être saturée. La mise en place d'un contrôle d'accès à l'Ave Maria dès juillet prochain va permettre de recueillir des informations utiles pour mieux connaître les origines géographiques et regarder où orienter nos recherches pour une deuxième déchèterie.

## Sommaire



**Dossier déchets 08-13**  
Passons à la vitesse supérieure

**Qualité de l'air 04**

La Communauté d'agglomération se mobilise



**Plan d'action agricole 16**

Une stratégie pour préserver les terres agricoles

**Le Nautile 18**

La saison estivale est lancée



**Le Conservatoire 19**

Un lieu où la musique se vit et se partage

**Agenda 22**

Les dates à retenir

## ● Environnement



# QUALITÉ DE L'AIR

## LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SE MOBILISE

La qualité de l'air, qu'elle soit extérieure ou intérieure, a un impact direct sur notre santé. En France, elle est à l'origine - chaque année - de 78 000 nouveaux cas de maladies chroniques chez les adultes (asthme, maladies cardiovasculaires, diabète) et 40 000 cas chez les enfants. Des actions sont en cours pour réduire les émissions polluantes et améliorer la qualité de vie.

À travers le Contrat Local de Santé et le Plan Climat Air Énergie Territorial, la lutte contre la pollution de l'air s'impose comme un axe fort de la politique locale en faveur de la santé publique.

### RÉDUCTION DE LA VITESSE DE 40KM/H SUR L'AUTOROUTE

L'abaissement de la vitesse sur l'autoroute A6 dans la traversée de Villefranche est une demande portée par la Communauté d'agglomération auprès de l'État et de l'APRR. En septembre 2024, les élus communautaires se sont positionnés en faveur d'une réduction de - 40 km/h. Cette mesure, qui reste à acter, aurait des effets bénéfiques sur la qualité de l'air, le bruit et la santé des habitants, en particulier pour les caladois directement exposés.



### UN AIR PLUS SAIN DANS LES CRÈCHES

Dans les crèches, la qualité de l'environnement intérieur fait l'objet d'une attention particulière afin de protéger la santé des tout-petits et du personnel. Un état des lieux a été réalisé sur chaque site pour limiter l'exposition aux substances chimiques. Cela se traduit par des actions concrètes : remplacement des contenants plastiques en cuisine par de l'inox ou du bambou, usage privilégié du vinaigre blanc pour l'entretien, ou encore installation de microcapteurs pour surveiller la qualité de l'air à proximité. Ces démarches contribuent à créer un cadre plus sain et durable pour les jeunes enfants.

### MOBILITÉS DOUCES, RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE...

L'amélioration de la qualité de l'air passe aussi par les mobilités douces, la rénovation énergétique et une meilleure gestion des espaces publics. La Communauté d'agglomération encourage les transports en commun, propose des aides à l'achat de vélos. Elle accompagne également les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement et le remplacement de vieux chauffages au bois par des solutions moins émissives.

### ● LE SAVIEZ-VOUS ?

#### ► Sur le territoire de la Communauté d'agglomération

**-11%**

**d'émissions d'oxydes d'azote**  
entre 2020 et 2023

La moitié des émissions d'oxydes d'azote est due aux transports routiers.

**-16%**

**d'émissions de particules fines**  
entre 2020 et 2023

Les logements collectifs et individuels produisent plus de la moitié des émissions de particules fines.

### DES GESTES SIMPLES

- Aérer son logement au moins 10 minutes matin et soir pour renouveler l'air dans son domicile.
- Adopter des plantes dépolluantes, comme le lierre ou l'aloé vera, pour filtrer certains polluants.
- Éviter les sprays et parfums d'intérieur, souvent sources de composés organiques volatils (COV).

## ● Points de suspension

### ●●● Libellule et Cars du Rhône deviennent TCL à la rentrée



À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025, les bus Libellule et les Cars du Rhône changeront de nom : ils intégreront le réseau TCL.

Ce changement s'inscrit dans une démarche d'unification des réseaux de transport de

l'agglomération lyonnaise.

> **Objectif** : proposer un réseau plus lisible, mieux coordonné et plus adapté aux besoins des usagers du territoire. Les habitudes visuelles vont donc évoluer, mais les lignes, elles, restent en place.

### ●●● Une permanence mobile bientôt à votre rencontre



Vous avez des questions sur les actions de la Communauté d'agglomération ? Des idées, des remarques ou simplement envie d'échanger avec les élus et les services ? **À partir de juin,**

**une permanence mobile se déplacera dans les communes avec pour objectif de venir à votre rencontre.** Des rendez-vous sont programmés près de chez vous (places de village, marchés, gare, etc.) pour vous informer et vous écouter.



Retrouvez le calendrier complet des premiers rendez-vous sur le site de la Communauté d'agglomération : [www.agglo-villefranche.fr](http://www.agglo-villefranche.fr)



### ●●● Un 3<sup>e</sup> job dating pour les métiers de la petite enfance

En réponse aux besoins de recrutement dans les métiers de la petite enfance, la Communauté d'agglomération

poursuit son engagement avec l'organisation de son **3<sup>e</sup> job dating mercredi 4 juin.** > **Objectif** : favoriser les recrutements et accompagner les vocations. En parallèle, des actions concrètes sont menées en matière de formation : 3 alternants CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE) seront recrutés à la rentrée 2025 (en partenariat avec le CFA du Beaujolais), ainsi que 4 alternants Auxiliaires de puériculture, toutes écoles confondues. Deux apprentis Éducateurs de jeunes enfants sont également en cours de formation jusqu'en 2027.



### ● Point d'étape

## ASSISTANTES MATERNELLES : UN RÔLE-CLÉ DANS L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

**En vue de la rentrée prochaine, les familles sont à la recherche d'un mode de garde adapté pour leurs enfants. Coup de projecteur sur les assistantes maternelles qui jouent un rôle-clé.**

Les Relais Petite Enfance Itinérants (RPEI) accompagnent les assistantes maternelles et les familles du territoire. Ils leur offrent un soutien précieux, favorisant le partage d'expériences et l'accès à des activités éducatives. Ils garantissent aux familles un accueil de qualité pour les tout-petits, essentiel à leur développement et à leur bien-être.

### DEUX RELAIS PETITE ENFANCE ITINÉRANTS SUR LE TERRITOIRE

Ce service est proposé aux habitants des communes de *Blacé, Cogny, Denicé, Jassans-Riottier, Lacenas, Le Perréon, Montmelas-Saint-Sorlin, Rivolet, Saint-Cyr-le-Châtoux, Saint-Étienne-des-Oullières, Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais, Saint-Julien* et *Vaux-en-Beaujolais*.

### VALORISER LES MÉTIERS POUR ATTIRER DE NOUVEAUX PROFILS

Les assistantes maternelles jouent un rôle clé dans l'accueil des jeunes enfants en proposant une garde individualisée et de proximité. Pourtant, la profession peine à recruter. Les familles rencontrent parfois des difficultés pour trouver une place d'accueil. Des actions pour valoriser les métiers de la petite enfance et attirer de nouveaux profils sont mises en œuvre. **Ne manquez pas les prochains rendez-vous.**

### PROCHAINEMENT

**Job dating Petite Enfance : Mercredi 4 juin 2025.**

**Forum découverte du métier d'assistante maternelle : Mercredi 25 juin 2025.**

### ● RENSEIGNEMENTS

Le guichet unique est là pour accompagner, orienter et renseigner les familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant.

> **162 rue Paul Bert à Villefranche-sur-Saône**  
**Horaires : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h.**

**04 28 07 04 33** - [petite.enfance@agglo-villefranche.fr](mailto:petite.enfance@agglo-villefranche.fr)



# DÉCHETS : PASSONS À LA VITESSE SUPÉRIEURE



## MOINS JETER, MIEUX TRIER ET VALORISER D'AVANTAGE

Pour limiter l'impact de nos déchets sur l'environnement, un mot clé : la prévention et un objectif : -50 kg de déchets par habitant d'ici 2031.

Cinq avancées majeures sont déployées en 2025 : un accès facilité à la déchèterie pour les habitants, le développement du compostage, une collecte réorganisée et harmonisée, la création d'un service de ramassage des encombrants et le déploiement de bornes d'apport volontaire des déchets alimentaires.

**Un tri plus efficace, c'est plus de recyclage et moins de dépenses pour tous !**

## OBJECTIF - 50 KG DE DÉCHETS PAR HABITANT D'ICI 2031

Réduire la production de déchets est une priorité pour la Communauté d'agglomération. Dans son nouveau plan d'action, elle s'est fixée un objectif exigeant : diminuer de -50 kg la quantité de déchets produits par habitant d'ici 2031. Explications.

La Communauté d'agglomération collecte et gère les déchets ménagers et assimilés des habitants, c'est-à-dire les déchets recyclables (emballages, papiers, verre), les ordures ménagères résiduelles, les encombrants et les apports à la déchèterie.

Le constat est simple : les déchets non triés sont incinérés sans valorisation possible, ce qui impacte durablement l'environnement et représente un coût élevé pour la collectivité. Aujourd'hui, sur une poubelle moyenne de 234 kg d'ordures ménagères par habitant et par an, les déchets que l'on pourrait éviter représentent 164 kilos.

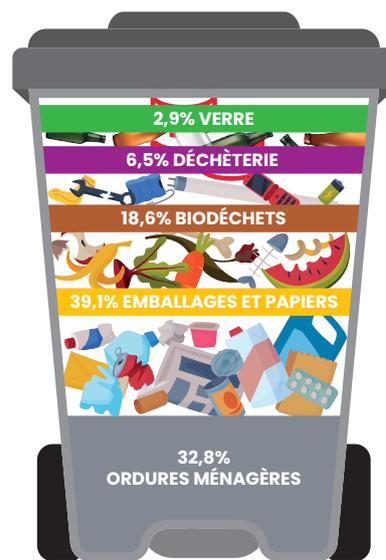
### PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Un tri efficace permet de lutter contre le gaspillage, de valoriser les déchets, de préserver les ressources naturelles et d'éviter l'incinération. Plus de papier trié et recyclé, c'est moins d'arbres coupés et d'eau consommée. Plus d'emballages plastiques ou métalliques triés et recyclés, c'est moins de ressources fossiles extraites et moins de pollution des sols.

C'est tout le sens des actions engagées par la Communauté d'agglomération en faveur du tri sélectif, avec l'appui de ses ambassadeurs du tri présents sur le terrain. Les premiers résultats obtenus avec la collecte des déchets alimentaires et leur valorisation en compost sont très encourageants : 200 tonnes collectées à ce jour et 35 tonnes de compost produit. Cette dynamique va se poursuivre en 2025 avec le déploiement de nouveaux sites de compostage.

### QUE CONTIENNENT NOS BACS GRIS ?

Découvrez la composition de votre bac à ordures ménagères pour mieux trier !



Résultats issus du MODECOM 2023 réalisé par le SYTRAIVAL



**29 665**  
tonnes par an  
de déchets collectés  
(tous déchets confondus)



**6,1 M€**  
coût de la gestion  
des déchets,  
soit 80 € par habitant



Aujourd'hui  
**447 KG**  
par habitant  
(tous déchets confondus)



Demain  
**= 50 KG**  
de déchets produits  
en 2031

### ● FAIRE DES ÉCONOMIES



La gestion des déchets représente un service qui a un coût. Faire des économies grâce au tri et à la valorisation des déchets est un enjeu majeur pour la Communauté d'agglomération qui collecte près de 30 000 tonnes de déchets par an (tous déchets confondus) et dépense plus de 6 millions d'euros par an (80 euros par habitant).

Trier plus et incinérer moins, c'est moins de dépenses non seulement pour la collectivité mais aussi pour les habitants qui financent le service gestion des déchets en payant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

# ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE DE L'AVE MARIA : PRIORITÉ AUX HABITANTS DU TERRITOIRE

Un nouveau système de contrôle d'accès par lecture de plaque d'immatriculation est mis en place à l'entrée de la déchèterie de l'Ave Maria. > **L'objectif ?** Garantir un service plus fluide et un accès réservé aux résidents du territoire, tout en optimisant la gestion des déchets.



## COMMENT L'ACCÈS SERA-T-IL CONTRÔLÉ ?

Dès votre arrivée, une caméra captera la plaque d'immatriculation de votre véhicule. Si elle est enregistrée dans la base de données, la barrière s'ouvrira automatiquement. Ce système permettra de réserver l'accès aux seuls habitants de la Communauté d'agglomération.



J'arrive  
à la déchèterie



Une caméra  
lit ma plaque



L'accès illimité  
et gratuit est validé



## POINT D'INTERROGATION

### • Vous n'avez pas internet ?

Un accompagnement numérique est proposé pour vous aider dans cette nouvelle démarche. Rendez-vous au 115 rue Paul Bert : Lundi : 8h30 - 12h30 ; Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h ; Vendredi : 13h30 - 17h

### • Vous êtes un professionnel ?

Les professionnels, actuellement autorisés uniquement pour déposer cartons et verre, ne pourront plus

accéder à la déchèterie pour d'autres déchets. Un guide leur sera remis pour les orienter vers les bonnes filières sur le territoire.

### • Vous utilisez un véhicule de fonction ?

L'accès est autorisé, sous réserve de fournir une attestation "Véhicule de fonction" lors de l'inscription. Les administrations et associations peuvent également en bénéficier, sur demande préalable d'autorisation.

### • Vous louez un véhicule ?

L'accès est possible pendant 3 jours, sur présentation d'un contrat de location.

### Vous n'avez pas de véhicule et faites appel à une personne extérieure pour vos dépôts ?

Il est possible de demander un accès temporaire de 3 jours pour le véhicule utilisé. Cette autorisation "véhicule provisoire" est renouvelable jusqu'à 4 fois par an.

## COMMENT INSCRIRE MON VÉHICULE POUR ACCÉDER À LA DÉCHÈTERIE ?

La démarche est simple et rapide : rendez-vous sur [www.agglo-villefranche.fr](http://www.agglo-villefranche.fr)

Créez un compte et saisissez jusqu'à 3 plaques d'immatriculation. Vous devrez fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une copie de la carte grise. Un email de confirmation vous sera envoyé une fois l'inscription validée.

## QUAND CE NOUVEAU SYSTÈME ENTRERA-T-IL EN VIGUEUR ?

L'inscription en ligne est déjà possible. Le contrôle d'accès par **lecture de plaque et la barrière seront opérationnels au 1<sup>er</sup> juillet**. Ceux qui ne l'auront pas fait bénéficieront d'un dernier passage "joker" avant l'entrée en vigueur du système.

## QUELS AVANTAGES POUR LES USAGERS ?

- Un accès **plus fluide**.
- **Des agents plus disponibles** pour accompagner les usagers dans leur tri.
- Une **simplification** avec la démarche en ligne.



**Vous avez encore un ancien badge d'accès à la déchèterie ?** Pensez à le déposer directement à la déchèterie ou au 115 rue Paul Bert. Une fois collectés, ces badges seront recyclés.

## ● Déchèterie

**Vivre**  
EN PLUS BEAU  
SUR NOTRE  
TERRITOIRE



# NOUVEAU CONTRÔLE D'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE

**VOTRE PLAQUE D'IMMATRICULATION  
FAIT OFFICE DE BADGE !**

**Que dois-je faire ?** Je crée un compte et j'inscris l'immatriculation de mon véhicule sur le site internet grâce au QRcode

**INSCRIVEZ-VOUS  
DÈS MAINTENANT !**

• Mise en service  
à partir du **1<sup>er</sup> juillet 2025**



Informations au

➤ **N° Vert 0 800 512 201**

[dechets@agglo-villefranche.fr](mailto:dechets@agglo-villefranche.fr)



115 rue Paul Bert - 69400 Villefranche-sur-Saône  
Tél. +33 (0)4 74 68 23 08 • [www.agglo-villefranche.fr](http://www.agglo-villefranche.fr)

 Villefranche  
**Agglomération**  
Beaujolais Saône

# TOUS AU COMPOST !

**Discret, mais fortement utile : le point d'apport volontaire pour les déchets alimentaires est une petite borne qui change beaucoup de choses !**

Trier ses déchets alimentaires, c'est bien plus qu'un geste : c'est participer activement à leur transformation en une ressource précieuse. Et ça fonctionne !

## APPORT VOLONTAIRE : UNE DYNAMIQUE QUI S'ACCÉLÈRE



Borne d'apport volontaire

Depuis le lancement de la collecte volontaire en 2023, 200 tonnes de déchets alimentaires ont déjà été détournées des ordures ménagères. Résultat : 35 tonnes de compost produites localement et utilisées pour enrichir 19 400 m<sup>2</sup> de terres agricoles.

Forte de ce succès, la Communauté d'agglomération accélère.

Après 33 nouvelles bornes installées à l'Est de Villefranche en mars et 40 autres en septembre, ce sont **120 points d'apport volontaire** au total qui seront prochainement en service sur Arnas, Gleizé, Jassans-Riottier, Limas et Villefranche-sur-Saône. 11 500 foyers sont désormais desservis. En moyenne, chaque habitant concerné a déjà permis de valoriser près de 15 kg de déchets organiques par an. Un vrai succès collectif !

## PARTAGÉ, INDIVIDUEL : À CHACUN SA SOLUTION



Composteur partagé

Composteur individuel

Pour ceux qui préfèrent le faire à la maison ou en pied d'immeuble, les alternatives ne manquent pas.

► **Le compostage partagé poursuit son essor, avec déjà 26 sites en service** et

l'ouverture prochaine de nouveaux sites.

► **Plus de 1 600 composteurs individuels ont déjà été distribués**, preuve que le compostage s'invite peu à peu dans les habitudes.

### ● Point de vue



**Jean-Charles Perrin,**

*Vice-président en charge de la collecte, du tri, du traitement et de la valorisation des déchets*

« Le compostage est un geste citoyen qui préserve l'environnement. Il participe à une économie circulaire, où la matière organique est récupérée et réutilisée localement. Cela permet d'ancrer de bonnes pratiques et de laisser la nature faire son œuvre ».



## UN COMPOSTEUR PARTAGÉ UN GESTE SIMPLE ET CONCRET

**Depuis juin 2021, le square Blum, rue Roncevaux à Villefranche, accueille un composteur partagé. Une initiative de la Communauté d'agglomération née de la demande des habitants et qui rencontre un véritable succès. « C'est devenu un rendez-vous essentiel pour le quartier », confie Corinne Wilboux, référente du site.**

Sensibilisée par ses enfants aux enjeux environnementaux, Corinne accompagne les habitants dans l'apprentissage du compostage : « Les inscrits viennent 2 fois par semaine. Je vérifie leur inscription, la nature des déchets qu'ils apportent et leur présente les bonnes pratiques : bien mélanger les matières, ajouter du broyat ou, sur notre site, de la parche, une enveloppe de grains de café ou de cacao que nous utilisons à la place du bois ».

Outre l'impact écologique, cet espace favorise les échanges et crée du lien social. « Je retrouve une trentaine d'habités, et de plus en plus de jeunes s'impliquent. Ce geste, à la fois simple et concret, sensibilise aux enjeux environnementaux », constate la référente du site.

Après 7 à 8 mois, le compost est prêt et redistribué aux participants. « On organise un apéritif pour célébrer la récolte, et chacun repart avec son compost », raconte-t-elle. Un geste simple, ancré dans le quotidien, qui contribue à préserver l'environnement tout en renforçant le lien entre voisins. Une belle illustration de ce que permet le compost mis en place et développé par la Communauté d'agglomération.

## Points d'étape



# 3 NOUVEAUTÉS

## HARMONISATION & RÉORGANISATION DES COLLECTES

Sortir sa poubelle, un geste devenu quotidien. Pourtant, avec l'extension des consignes de tri en 2022, les habitudes ont changé. Bonne nouvelle : la pratique du tri fait son chemin. Aujourd'hui, les bacs jaunes se remplissent plus vite. Les habitants sont de plus en plus nombreux à demander un ramassage plus fréquent. Message reçu !

La Communauté d'agglomération a commencé à réorganiser et à harmoniser les collectes dans un souci d'efficacité et d'équité. Gros plan sur les actions engagées.

### 1 Un service de ramassage des encombrants

Engagement pris, engagement tenu ! À partir de l'été 2025, les personnes âgées ou à mobilité réduite ne pouvant se rendre à la déchèterie pourront faire collecter leurs encombrants à domicile, gratuitement et sur rendez-vous. Elles bénéficieront d'une prise en charge dans un délai de 2 à 3 semaines, pour un maximum de 3 m<sup>3</sup> par collecte, avec un rendez-vous offert chaque trimestre. • **Avantage pour les habitants** les plus fragiles : éviter de se déplacer à la déchèterie de l'Ave Maria. • **Avantage pour la collectivité** : permettre le recyclage ou le réemploi des encombrants, au lieu de les incinérer.



### 2 Une collecte des bacs jaunes renforcée

Pour mieux répondre aux besoins, la collecte des bacs jaunes (emballages et papiers) sera renforcée pour la majorité des habitants d'Arnas, Gleizé, Limas et Villefranche. À partir de l'automne, elle sera effectuée une fois par semaine dans les communes où elle est actuellement réalisée toutes les deux semaines. La collecte des bacs gris (ordures ménagères) sera maintenue chaque semaine et la fréquence sera adaptée. • **L'objectif est simple** : rendre le tri plus facile, pour que chaque habitant puisse participer activement à la réduction des déchets. À ce jour, les emballages et papiers représentent encore un tiers des déchets retrouvés dans les bacs d'ordures ménagères. (Cf. illustration p.7)



### 3 À venir : l'harmonisation de la collecte en milieu rural

Aujourd'hui, les communes périurbaines et rurales fonctionnent avec des modes de collecte différents. Certaines avec des conteneurs d'apport volontaire, d'autres avec la collecte en sacs jaunes. Cette collecte des emballages et papiers va être harmonisée.

• **Objectif à terme** : faire évoluer l'ensemble de ces communes vers le bac jaune pour chaque foyer avec une collecte en porte à porte. Ce qui va nécessiter un investissement important pour l'achat de bacs en nombre suffisant et pour réorganiser la logistique de la collecte dans l'ensemble du territoire.



## ÉVOLUTIONS À JASSANS-RIOTTIER

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la collecte des ordures ménagères à Jassans-Riottier est assurée par la Communauté d'agglomération, au même titre que les 17 autres communes du territoire. Seule différence, les Jassannais continueront à apporter leurs déchets dans les déchèteries de Reyrieux et de Frans. Dans les prochains mois, l'installation de sites de compostage partagé et d'apport volontaire des déchets alimentaires.

## De la poubelle au compost : le parcours des déchets

### Découvrez les étapes et chiffres-clés

Du tri à la valorisation : suivez le circuit de la gestion des déchets ! De votre domicile aux ripeurs, chaque acteur joue un rôle essentiel, y compris les ambassadeurs du tri en contact régulier sur le terrain. Ensemble, nous transformons nos déchets en ressource.

#### COLLECTE DES DÉCHETS

**37 agents mobilisés** au quotidien pour la gestion des déchets

**18 communes** couvertes pour **73 000 habitants**

#### NOUVEAU

**Calendrier de ramassage des bacs** changement de fréquence à partir d'octobre 2025

(Arnas, Gleizé, Limas, Villefranche-sur-Sa

**LE TRI,  
UN GESTE  
QUI CHANGE  
TOUT !**



## VALORISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

- bac gris

**15 000 tonnes incinérées/an**

Production d'énergie  
(chauffage urbain, électricité)

## TRI & RECYCLAGE

- bac jaune

**2 330 tonnes collectées** (hors verre)

Recyclage acier (boîtes de conserve), aluminium (canettes), plastique (bouteilles, tous les emballages en plastique), carton (emballages), papier, etc. pour fabriquer de nouveaux produits

## RECYCLAGE

- Verre

**1 954 tonnes recyclées**

29 kg/habitant

- Textile

Chaussures, vêtements, linge, etc.

## DÉCHÈTERIE

Arnas (Ave Maria)

**NOUVEAU**

Accès par lecture de  
plaque d'immatriculation

**158 kg/habitant**  
de déchets apportés

**20 filières de recyclage**

**Déchets alimentaires**  
du déchet au compost

**200 tonnes**  
de déchets alimentaires collectés

**35 tonnes** de compost valorisés

**19 400 m<sup>2</sup>** de terres  
agricoles enrichies

ône)



## COMPOSTAGE

- 3 solutions

**84 bornes d'apport volontaire**  
Bientôt 120 bornes

**26 sites de compostage partagé**

**1 600 composteurs individuels**



CENTRE DE TRI & RECYCLAGE

# LES TRAVAILLEURS DE L'AUBE

Tandis que la plupart d'entre nous dormons encore, ils sont déjà à l'œuvre. Chaque matin, les équipes en charge de la collecte des déchets s'attellent à ramasser les ordures ménagères des habitants. Elles assurent un rôle clé dans la propreté de nos rues et une gestion efficace des déchets. Leur activité, souvent invisible, se déroule à des horaires décalés et leur impose des tâches physiques exigeantes, auxquelles se rajoutent de nombreux défis à relever au quotidien.



## LE BALLET MATINAL DES CAMIONS POUBELLES



**5h05** - Brief du matin pour organiser les tournées et vérifier les consignes du jour (travaux etc.)



**7h05** - Collecte dans les rues pendant que la ville s'éveille.



**12h30** - Dernier déchargement des déchets ménagers à l'usine d'incinération pour être valorisés.

leur travail. Pour faciliter leur activité et réduire les efforts physiques, un système de levage automatique a été mis en place, permettant de mieux gérer la manipulation des bacs et sacs qui peuvent peser jusqu'à 80 kg chacun. Grâce à ces équipements, leur tâche est facilitée et mieux sécurisée.

## LES DÉFIS DU QUOTIDIEN

Sous une pluie battante, dans la neige ou par une chaleur accablante, ils assurent leur mission au quotidien. Un bonjour est toujours bienvenu, car ces travailleurs, souvent invisibles, garantissent un service essentiel pour la qualité de vie des habitants.



### LES BONS GESTES À AVOIR

- **Sortir les poubelles aux horaires indiqués** pour avoir une collecte fluide et éviter des retards sur les tournées ou des manipulations imprévues.
- **Mettre les poignées des bacs côté rue.**
- **Bien trier les déchets** permet de faciliter le recyclage et réduit les risques liés à la manipulation de déchets inappropriés.

### LA CIVILITÉ ET LA SÉCURITÉ SUR LA ROUTE

- **Pour la sécurité de tous**, soyons vigilants aux abords des camions de collecte.
- **Respectons le travail des agents et assurons leur sécurité au quotidien :**
  - > **Déchets dangereux :** Attention aux objets tranchants, produits chimiques ou déchets médicaux dans les bacs classiques. Utilisez les filières spécifiques prévues à cet effet.
  - > **Dépassements prudents :** Doublez les camions de collecte avec la plus grande vigilance. Un dépassement mal anticipé peut mettre en danger les agents comme les autres usagers de la route.
  - > **Trottinettes et deux-roues :** Évitez de circuler trop près des camions. Ne laissez pas vos trottinettes ou vélos en stationnement sauvage : ils peuvent gêner la tournée et présenter un danger.
  - > **Respect et bienveillance :** Les agents de collecte exercent un métier essentiel. Un geste, un sourire ou simplement un peu de patience, c'est déjà beaucoup.

# QUIZZ

## QUIZZ VRAI FAUX SAVEZ-VOUS TRIER VOS DÉCHETS ?

**1 Les pots de yaourt sont recyclables.**

✓ **VRAI.** Les pots de yaourt en carton et en plastique et leurs couvercles sont recyclables et doivent être mis dans le bac jaune, les pots en verre vont dans le conteneur verre.

**2 Les épluchures doivent être jetées dans le bac gris.**

✗ **FAUX !** Avec les bornes d'apport volontaire et le compostage, ces déchets organiques peuvent être valorisés pour enrichir les sols.

**3 Les emballages en plastique souple (sachets de chips, films alimentaires) vont dans le bac jaune.**

✓ **VRAI.** Depuis l'extension des consignes de tri, ces plastiques sont recyclables.



**4 Les mouchoirs en papier et essuie-tout peuvent aller dans le bac jaune.**

✗ **FAUX !** Ce ne sont pas des emballages. Ils doivent être jetés dans le bac gris ou dans le composteur s'ils ne contiennent pas de produits chimiques.

**5 Les objets en plastique type Tupperware cassé/ brosse à dent se jettent dans le bac de tri.**

✗ **FAUX !** Ce ne sont pas des emballages. Les boîtes en plastique vont dans la poubelle d'ordures ménagères, ou peuvent être donnés à des associations s'ils sont en bon état.

**6 Les capsules de café en aluminium doivent être jetées dans la poubelle des emballages.**

✓ **VRAI.** Depuis l'extension des consignes de tri.

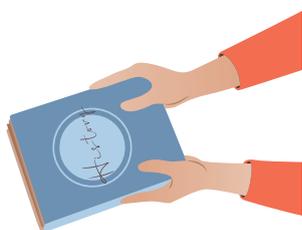


**7 On peut jeter ses pneus usagés à la déchèterie.**

✗ **FAUX !** Les pneus sont interdits en déchèterie et à la poubelle car ils polluent et présentent des risques sanitaires (incendies, moustiques...). Déposez-les chez un garagiste ou centre auto ils seront recyclés par une filière spécialisée.

**8 On ne mets pas les piles dans les poubelles.**

✓ **VRAI.** Les piles et les batteries sont les déchets les plus dangereux et les plus polluants ; on les retrouve dans les jouets, les appareils électroménagers, les télécommandes (etc...). Retirez les piles avant de jeter l'appareil et déposez-les dans les points de collecte dédiés (magasin, déchèterie etc). Il ne faut donc pas les jeter dans le bac gris ou dans le bac jaune.



### ET SI VOUS DONNIEZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS ?

Plutôt que de jeter, pensez au réemploi ! Meubles, vêtements, électroménager ou encore jouets peuvent encore servir à d'autres. Quelques contacts utiles : La Croix-rouge, Oasis, Bric à Brac du Foyer des sans abris, Abracadabric, etc.

### QUE FAIRE DE VOS DÉCHETS VERTS ? ADOPTEZ-LES BONS RÉFLEXES

Avec l'arrivée de l'été, les tontes de pelouse et tailles de haies s'accumulent. Plutôt que de les jeter, adoptez les bons réflexes !

**Les feuilles mortes et petites branches** enrichissent votre compost et améliorent la qualité du sol.

**Les branches broyées** peuvent être utilisées en paillage pour limiter l'arrosage et protéger vos plantes. **Le gazon** peut être laissé au sol pour l'enrichir et utilisé pour faire du paillage.

#### À SAVOIR !

**Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année, et passible d'une amende, car il pollue l'air et nuit à la santé.**



## ● Agriculture

# UN PLAN D'ACTION AGRICOLE :

## UN PLAN D'ACTION AMBITIEUX

Préserver les terres agricoles, soutenir les agriculteurs et encourager les circuits courts : un Plan d'Action Agricole est mis en place. Son ambition ? Accompagner la transition agroécologique, faciliter l'installation et la transmission des exploitations, et valoriser les filières locales. Une stratégie pensée avec et pour les acteurs du territoire.



### UN ATOUT POUR LE TERRITOIRE

Activité économique à part entière, l'agriculture tient une place importante dans le développement du territoire de Villefranche Beaujolais Saône avec **403 sièges d'exploitation et 6 500 hectares représentant 30% du territoire** de la Communauté d'agglomération. Elle se caractérise notamment par une forte présence de la vigne et des filières d'élevage et de grandes cultures.

L'agriculture locale est en pleine évolution avec la réduction importante du nombre d'exploitations agricoles, le vieillissement de la population agricole et les difficultés de transmission. Autre enseignement important, le besoin pour l'agriculture de s'adapter au changement climatique et la nécessité de protéger les ressources, notamment la ressource en eau.



### 11 ACTIONS POUR SOUTENIR L'AGRICULTURE EN MUTATION

L'objectif n°1 est de **remobiliser le foncier (friches) pour favoriser l'activité agricole** et préserver la ressource en eau. Le PLUiH qui sera adopté en septembre préserve le foncier agricole et encadre strictement les règles de construction en zone agricole. En complément, un travail important va être engagé pour identifier et caractériser plus finement les friches remobilisables pour l'agriculture. Autre action : l'acquisition de 30 hectares de terrains autour des champs captant d'eau potable de Beauregard

pour réaliser un projet agroécologique innovant.

**L'installation et la transmission** constituent également des enjeux importants. Un chiffre : un hectare sur cinq devrait changer de main dans les 10 années à venir. Or, lors du recensement agricole de 2020, plus de la moitié des futurs cédants n'envisageaient pas encore leur départ ou ne connaissaient pas le devenir de leur exploitation. La Communauté d'agglomération veut favoriser le renouvellement des agriculteurs.

Enfin, l'objectif est **d'aider l'agriculture à s'adapter au changement climatique et à préserver la ressource en eau et la biodiversité**. Le plan prévoit plusieurs actions, à l'exemple du fonds haies et agroforesterie, et du soutien à des projets innovants à travers sa stratégie de compensation agricole collective. La Communauté d'agglomération a déjà soutenu 6 projets en 2024.

Concernant **l'alimentation, sujet essentiel**, l'objectif est de développer les circuits courts. La première action qui débutera dès 2025 concerne la restauration collective et l'approvisionnement en produits locaux.

### LES 1ÈRES CONCRÉTISATIONS EN 2025

- **Installation et transmission** : réserver les bâtiments agricoles à une activité agricole et favoriser les installations futures, notamment pour les jeunes exploitants
- **Foncier agricole** : identification des friches pour favoriser la création ou la reprise d'activités agricoles
- **Déploiement du fonds haies et agroforesterie** : 10 kms de haies et 150 arbres plantés.
- **Adaptation au changement climatique** : soutien à 7 nouveaux projets agricoles innovants (appel à projets 2025)



## FOCUS

### DEUX PROJETS AGRICOLES INNOVANTS DU TERRITOIRE

La Communauté d'agglomération soutient chaque année des initiatives innovantes en faveur d'une agriculture plus durable. Depuis le lancement du premier appel à projet en 2023, six projets ont déjà vu le jour grâce à un soutien financier de plus de 220 000 €. Zoom sur deux initiatives qui se concrétisent.

#### TRANSFORMER LES RÉSIDUS DE VIGNE EN RICHESSE POUR LA TERRE

Plutôt que de brûler les sarments et les souches, pourquoi ne pas les valoriser ? C'est l'ambition du projet Broyage des sarments et souches pour Atténuer le Changement Climatique (BRACC), porté par la Sicarex avec des vignerons du Beaujolais. > **Objectif** : tester le broyage de ces résidus, souvent brûlés, pour les valoriser comme matière organique.

Depuis début avril des essais ont commencé. Grâce à la réutilisation des sarments et des souches, les exploitants pourront les réutiliser en tant que matière organique pour nourrir les sols, mais aussi réduire l'empreinte carbone en diminuant les émissions de gaz à effet de serre et en augmentant les puits de carbone. En tout, plus 400 vignerons sont engagés dans cette démarche qui mêle économie circulaire et écologie locale.

#### UN ATELIER DE TRACTION ANIMALE POUR RÉINTRODUIRE CETTE PRATIQUE

Et si les chevaux prenaient à nouveau place dans nos champs, non pas pour remplacer les machines, mais pour travailler la terre autrement, de manière plus douce et respectueuse ? C'est le pari de la Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) à Saint-Étienne-des-Oullières.

Un atelier de traction animale a été lancé, avec l'acquisition de chevaux de trait. > **Objectif** : réintroduire cette pratique ancestrale dans les exploitations locales, notamment pour certaines tâches où elle représente une alternative écologique, moins énergivore et plus respectueuse des sols. Depuis le début de l'année, six exploitations – grandes cultures, maraîchage et viticulture – expérimentent cette approche.



© CUMA de Buyon

### ● Point de Départ

## PREMIER RESTAURANT INCLUSIF LE TALENT N'A PAS DE HANDICAP



Chaque matin, ils enfilent leur veste de cuisine et se retrouvent derrière les fourneaux du restaurant "Au coin des sens", à Arnas. Ici, ce sont six jeunes en situation de handicap qui font vivre les lieux, avec talent et passion.

Inauguré fin mars par l'association AGIVR, au cœur de la Zone industrielle Nord d'Arnas, ce premier restaurant d'entreprise inclusif leur permet d'acquérir une vraie expérience professionnelle, tout en préparant un diplôme qualifiant dans la restauration. Jour après jour, ils gagnent en confiance, en autonomie, et montrent que le handicap n'est pas un frein à la réussite.



Installé dans une ancienne friche industrielle réhabilitée grâce à un appel à projets lancé par la Communauté d'agglomération, ce restaurant est à la croisée de deux ambitions fortes du territoire : l'inclusion des personnes en situation de handicap et la revalorisation des espaces économiques.

Le restaurant dispose d'une capacité d'accueil d'une cinquantaine de couverts dans un premier temps, pouvant aller, à plus long terme, jusqu'à 90 repas par jour. Il accueille salariés et visiteurs du lundi au vendredi dans une ambiance conviviale, pleine de sens.

#### AU COIN DES SENS

451 rue du Champ du Gare, à Arnas

Ouvert du lundi au vendredi, de 11h30 à 13h30, sur place ou à emporter.

● **Sport-loisirs**

## LE NAUTILE LANCE SA SAISON ESTIVALE ! POUR S'AMUSER ET SE RAFRAÎCHIR !

Le centre aquatique de la Communauté d'agglomération vous accueille tout l'été pour profiter du soleil et de ses nombreux équipements de plein air.

Le soleil revient, et avec lui, l'envie de plonger ! Cet été, direction Le Nautile à Villefranche-sur-Saône pour profiter en famille ou entre amis de tous les plaisirs de l'eau et du plein air.

### JEUX AQUATIQUES, ESPACES VERTS, TABLES DE PIQUE-NIQUE

Avec son bassin extérieur à courant, le Pentaglist à 4 pistes, son splashpad pour les tout-petits, ses jets d'eau et ses espaces verts équipés de tables de pique-nique et d'une pergola, Le Nautile se transforme en véritable terrain de jeu pour petits et grands. De quoi passer des journées rafraîchissantes, ludiques et sportives !

Et parce que la sécurité dans l'eau est essentielle, Le Nautile joue son rôle clé dans l'apprentissage de la natation. Chaque année, près de 1 000 élèves des écoles de la Communauté d'agglomération y apprennent à nager. Une façon d'aborder l'été en toute sérénité.

## SPORT SANTÉ

Deux nouvelles activités conçues pour les femmes enceintes sont proposées au Nautile : • gym aquatique prénatal pour mieux se préparer et vivre pleinement sa grossesse • aquaprénatal pour un bien-être total. Au programme : améliorer le bien-être physique et mental, renforcer la confiance en soi, et soulager le corps et l'esprit. Ces séances sont animées par des éducateurs formés pour accompagner les futures mamans en toute sécurité.



### ● POINT INFO

**OUVERTURE BASSIN  
EXTÉRIEUR :** mi-juin  
les mercredis, samedis  
et dimanches. À partir  
du 5 juillet, tous les jours.

• **Tarif préférentiel  
pour les habitants  
du territoire**  
sur présentation  
d'un justificatif de domicile.

► **Centre aquatique Le Nautile**  
140 rue Mirabeau, Villefranche-sur-Saône  
Tél. 04 74 68 01 16 - [centreaquatiquelenautile.fr](http://centreaquatiquelenautile.fr)

# LE CONSERVATOIRE

## UN LIEU OÙ LA MUSIQUE SE VIT ET SE PARTAGE

Il suffit de tendre l'oreille pour entendre résonner les sons des violons, des cuivres ou des percussions.

C'est le Conservatoire qui fait vibrer la ville... et les cœurs !

Implanté à Villefranche, Limas et Jassans-Riottier, le Conservatoire à rayonnement intercommunal est bien plus qu'un lieu d'apprentissage. C'est un espace vivant, ouvert à tous, où petits et grands découvrent le plaisir de faire de la musique ou du théâtre,



à leur rythme et selon leurs envies. Le Conservatoire propose l'apprentissage d'une vingtaine d'instruments, du piano à la batterie, en passant par la guitare, le violon ou le saxophone. Il propose aussi d'autres disciplines artistiques comme le théâtre, le chant ou la musique d'ensemble.

Chaque année, près de 900 élèves y sont accueillis, et 3 000 enfants bénéficient également d'actions de sensibilisation à l'école.

Mais ce qui rend le Conservatoire unique, c'est sa façon de faire vivre la musique à l'auditorium et hors les murs.



### INSCRIPTIONS OUVERTES

Vous souhaitez rejoindre le Conservatoire pour la rentrée 2025-2026 ? Les inscriptions sont ouvertes depuis début mai. Que vous soyez petit ou grand, débutant ou déjà expérimenté, le Conservatoire est ouvert à tous. Musique, théâtre, éveil musical : des parcours adaptés à chaque âge et chaque niveau sont proposés. Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site :

[www.agglo-villefranche.fr](http://www.agglo-villefranche.fr)

> Renseignements : Tél. 04 74 09 43 10  
[conservatoire@agglo-villefranche.fr](mailto:conservatoire@agglo-villefranche.fr)

### ● Points de suspension



#### ●●● L'exposition H2O l'Odysée de l'eau

Du 14 juin au 2 novembre, le musée Claude Bernard propose "H2O l'odyssée de l'eau", une exposition immersive dédiée à cet élément essentiel. À travers une approche scientifique, technologique et ethnographique, le parcours explore l'eau sous toutes ses formes : source de vie, ressource précieuse, force naturelle et enjeux contemporains. Divisée en trois volets - L'eau et la vie, L'eau et les hommes, L'eau d'aujourd'hui - l'exposition invite à une fascinante balade aquatique à la rencontre des acteurs de l'eau, qu'ils soient microscopiques, mécaniques ou humains.

**Musée Claude Bernard,  
Saint-Julien**



#### ○○○ La légende du Cercle des Fées – Jeu de piste au musée Le Prieuré

Et si les créatures légendaires du Beaujolais existaient vraiment ? On raconte qu'une fois par an, les fées se réunissent près du Prieuré pour célébrer un grand rassemblement magique. Du 5 juillet au 31 août, le musée du Prieuré vous propose de partir sur leurs traces avec un jeu de piste captivant, mêlant énigmes, observation et imagination.

Conçu pour les familles avec enfants dès 7 ans, ce parcours d'environ 1h30 vous invite à explorer autrement les salles du musée, à l'écoute des murmures du passé et des légendes oubliées. Votre mission ? Lever le voile sur les mystères du Cercle des Fées.

**Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais**



#### ○○● Un été sportif à l'Escale

Cet été, l'Escale, équipement communautaire, accueille des événements sportifs avec une programmation qui saura satisfaire tous les passionnés.

Du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin, les Championnats d'Europe de Show Dance offriront un spectacle d'exception aux amateurs de danse.

Les 7 et 8 juin, le Beaujolais Oldies Rugby Festival fera vibrer les passionnés de ballon ovale. Une semaine plus tard, les 14 et 15 juin, place à la Coupe de France d'Escalade, qui réunira les meilleurs grimpeurs de l'Hexagone !

Et pour les amoureux des animaux, le Concours Agility du 28 juin 2025 viendra ajouter une touche ludique et dynamique à cette saison estivale.

## TRIBUNES DES ÉLUS

### • RECONNAISSANCE, CONFIANCE, VIGILANCE

Le Congrès annuel des Maires du Rhône, de la Métropole de Lyon, et des Présidents d'Intercommunalités que nous avons accueillis à l'Escale à Arnas, a été l'occasion de saluer l'action des communes et leur complémentarité avec les intercommunalités.

À la question souvent posée du rôle et du devenir des communes dans le cadre de la décentralisation, les intervenants successifs ont répondu en soulignant tout le travail que les maires et les élus municipaux accomplissent au quotidien au service des habitants et du territoire. En particulier les élus ruraux qui doivent assumer les mêmes obligations que ceux des villes grandes et moyennes, sans disposer des mêmes moyens humains et financiers. Sans oublier tous les élus qui doivent concilier l'exercice d'un mandat municipal et d'une activité professionnelle.

Ces témoignages de reconnaissance se sont aussi teintés d'inquiétude avec le risque de voir les maires et leurs équipes se décourager devant le poids de la charge endurée, la contrainte des réglementations en tous genres,

### • FIN DE CYCLE

Notre Agglomération vient d'achever un cycle de construction de documents structurants.

Certes, ces plans sont perfectibles et pourraient être plus ambitieux. Beaucoup d'entre eux pèchent par leur volet évaluation : les objectifs sont peu quantifiés, ou limités à des indicateurs d'activité (nombre de dossiers traités...) plutôt que d'impact (résultat effectif de la politique mise en œuvre).

Malgré cela, ce ne sont pas des plans à minima comme le fût le PCAET voté lors du mandat précédent.

Certains sont réellement exigeants, comme le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUIH). D'autres esquissent plus qu'ils ne prescrivent, comme le Contrat Local de Santé ou le Plan d'Action Agricole.

Mais tous contribuent à mettre à niveau notre territoire qui pâtissait des retards accumulés dans le passé. Assemblés, ils constituent des jalons pour le futur.

Dans de nombreux cas, ce futur imposera de sortir du cadre étroit de notre périmètre communautaire pour construire des collaborations à l'échelle pertinente (à suivre).

Denis Chaumat, Geneviève Jonard

et les agressions verbales, voire physiques, dont ils peuvent être les victimes. Dans ce contexte difficile, la solidarité intercommunale joue un rôle important. Ici nous jouons collectif !

Le soutien de l'État compte aussi. Celui-ci peut et doit faire confiance à nos collectivités. Depuis 2020, chaque fois que l'État nous a sollicitées, nous avons répondu présent. Cette confiance qu'on nous accorde dans les moments difficiles, il faut aussi nous l'accorder pour mettre en œuvre le nouveau modèle de développement dont nos territoires ont besoin. Cessons d'accabler les communes et les intercommunalités à coups d'injonctions contradictoires, par exemple quand on nous demande de réindustrialiser le territoire et, en même temps, de réduire nos projets de zones d'activités.

Enfin, parce qu'il n'y a plus de territoire tranquille, soyons vigilants face à tous ceux qui veulent remettre en cause notre modèle républicain et aidons les élus locaux à ancrer la République dans le territoire. Avant d'être des entités administratives et de gestion, les communes sont d'abord le socle de notre démocratie locale. Protégeons-la.

Les élu(e)s de la majorité communautaire

### • SANTÉ ENVIRONNEMENTALE : LE GRAND DÉNI

Comme cela avait été le cas lors de l'examen du PLUIH, les récents débats autour du Contrat Local de Santé puis du Plan d'action agricole ont montré que la santé environnementale est un angle mort de la politique communautaire : qu'il s'agisse des pollutions d'origine industrielle ou agricole, elles sont à peine ou pas du tout évoquées dans ces documents structurants, qui en restent à des constats sur la forte incidence du nombre de tumeurs sur notre territoire, ou sur la pauvreté de ses sols en matière organique, sans jamais interroger nos modes de production. Pire encore, le simple fait de lancer le débat sur ce sujet provoque une levée de bouclier de l'exécutif, qui nous accuse avec une certaine mauvaise foi de dénigrer les industriels ou les agriculteurs.

Il est pourtant urgent d'écouter la communauté scientifique qui alerte sur les dangers liés à l'exploitation de sites aux activités polluantes, ou à l'épandage de produits phytosanitaires, à proximité immédiate de secteurs résidentiels ou de structures accueillant des publics sensibles.

Emmanuel Dupit, Michèle Montagnier, Vassili Lici

# Vous & Nous

## ● C'est voté

Retour sur les principales décisions prises ces derniers mois

### Adoption du Budget 2025

Au total, ce sont près de 114 millions d'euros que la Communauté d'agglomération mobilise en 2025 pour continuer à améliorer la qualité des vies des habitants et développer le territoire. Avec une priorité: investir pour préparer l'avenir (50,6 millions d'euros). 5 projets majeurs : extension de Créacité, gestion durable de l'eau, éco-parc d'activités économiques Beau Parc, Plan Vélo (nouveau service de location), déchets (collecte, tri et valorisation). Et un choix : pas d'augmentation des taux d'imposition intercommunaux.

### Plan Vélo

La Communauté d'agglomération prolonge son aide à l'acquisition d'un vélo dans la limite des crédits disponibles pour 2025. Cette aide est attribuée selon les mêmes règles qu'en 2024. Par ailleurs, dans le cadre des engagements du Plan Vélo, un service de locations vélos libre-service et longue durée sera mis en place en septembre. Les modalités d'organisation et de fonctionnement sont en cours de finalisation.

### 1<sup>er</sup> Contrat Local de Santé Villefranche Beaujolais Saône



Ce Contrat Local de Santé prend appui sur un bilan de santé du territoire qui a mobilisé plus de 120 personnes et 50 structures de soins consultées. 5 axes stratégiques ont été retenus portant sur les métiers de la santé, la perte d'autonomie et le vieillissement, la santé environnementale, la santé mentale, et la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé. Avec dès 2025, les premières actions : activités physiques adaptées pour les personnes âgées, amélioration de la qualité de l'air intérieure dans les crèches, etc.



### Nouveau contrat pour la réussite de la transition écologique

Fruit du partenariat avec l'État et le Département du Rhône, ce contrat de nouvelle génération (2025-2026) comporte plus d'une centaine de projets portés par la Communauté d'agglomération et ses 18 communes membres.

Les financements mobilisés vont notamment permettre l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et équipements communaux et intercommunaux, et favoriser des aménagements plus sobres sur le plan foncier et plus économes en eau.

Par exemple, la réutilisation des eaux usées de la station de traitement de Villefranche-sur-Saône pour l'entretien des espaces verts et le nettoyage des espaces publics, l'extension de la pépinière d'entreprises Créacité à Villefranche-sur-Saône par la Communauté d'agglomération, ou bien encore la désimperméabilisation et requalification de l'ancienne cour d'école de Saint-Cyr-le-Châtoux.



## ● A venir

Lancement de la révision du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui fixe des objectifs à atteindre en matière de transition écologique pour la période 2026-2031.

Suivez les décisions du Conseil sur notre chaîne YouTube et retrouvez les délibérations sur [agglomeration-villefranche.fr](http://agglomeration-villefranche.fr)

### Prochains Conseils :

- Mercredi 25 juin 2025 à l'Atelier à Villefranche-sur-Saône à 19h30
- Mercredi 27 septembre 2025

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



# Agenda

**Du 13 au 15 juin**  
Événement sportif



© Patrick Berjot

**Vélo**

## Tour du Beaujolais

Samedi 14 juin, vivez l'intensité de l'étape reine du Tour du Beaujolais !

Un parcours de 169 km qui démarre à Denicé et se termine à Lacenas, offrant aux spectateurs une compétition de haut niveau et d'exception, à travers les paysages vallonnés du Beaujolais.

Ne manquez pas cet événement incontournable et venez encourager les coureurs dans cette étape palpitante !

**Samedi 21 juin**  
Musique



**Conservatoire**

## La fête de la musique

Le Conservatoire fait battre le cœur du territoire avec une série de concerts. Flûtes et guitares résonneront au Centre culturel de Gléteins et au parc Vermorel. Un concert de cuivres accompagnera le déjeuner lors du festival BD Miam de Vaux-en-Beaujolais, et à Saint-Julien, l'Orchestre des Balkans rythmera la soirée.

Une programmation éclectique à retrouver sur [www.agglo-villefranche.fr](http://www.agglo-villefranche.fr)

**Du 24 juin au 24 juillet**  
Animations



**Belleruche & Béligny**

## Les activités d'été

Du 24 juin au 24 juillet, les quartiers de Belleruche et Béligny vibreront au rythme des activités d'été ! Rendez-vous les mardis après-midi à Béligny et les mercredis et jeudis à Belleruche pour profiter d'animations sportives, ludiques et culturelles.

Deux temps forts marqueront l'événement : le spectacle d'ouverture le 24 juin à Béligny et celui de clôture le 24 juillet à Belleruche avec des compagnies professionnelles.

**Samedi 5 juillet**  
Sport / santé / inclusion



**L'Escale à Arnas**

## Événement Sport-Santé

La Communauté d'agglomération organise un événement Sport-Santé à l'Escale, ouvert à tous. Plusieurs parcours à thème seront proposés, adaptés aux différents profils et niveaux. De nombreuses activités sportives ouvertes à tous seront encadrées par les partenaires du territoire. Un moment convivial pour bouger, se dépenser et prendre soin de soi !

Programme à découvrir sur [www.agglo-villefranche.fr](http://www.agglo-villefranche.fr)

**ILS ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO**

Imprimé sur papier 100% recyclé

## Villefranche-sur-Saône

Audrey, Chef d'équipe Collecte des déchets



# Vivre

**EN PLUS BEAU SUR NOTRE TERRITOIRE**

Ici on s'engage pour la qualité de vie de nos habitants



### NOS COMMUNES, NOTRE FIERTÉ

Arnas, Blacé, Cogny, Denicé, Gleizé, Jassans-Riottier, Lacenas, Le Perréon, Limas, Montmelas-Saint-Sorlin, Rivolet, Saint-Cyr-le-Châtoux, Saint-Étienne-des-Oullières, Saint-Julien, Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais, Vaux-en-Beaujolais, Villefranche-sur-Saône, Ville-sur-Jarnioux

Dès septembre

TCL, Cars du Rhône et Libellule ne font plus qu'un !



# TCL UN ABONNEMENT UNIQUE

tcl.fr |   

Demain, #tousTCL

**SYTRAL**  
MOBILITÉS

**TCL**